



PEDRO AGRAMUNT

Président de l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

*Né à Valence, le 12 septembre 1951. Marié, deux enfants.
Formation : Licence en droit, Université de Valence.*

Fonctions politiques :

- Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, élu le 25 janvier 2016 pour un mandat d'un an, renouvelable une fois.
- Président du groupe du Groupe du Parti populaire européen de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 2013 à 2016.
- Membre du Sénat espagnol, tête de liste pour la circonscription de Valence depuis 1993.
- Membre de la délégation espagnole de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis 2000. Il a été membre : de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population, et de ses Sous-commissions sur les réfugiés et les migrations ; de la Commission des questions politiques, et de sa Sous-commission sur le Proche-Orient et sa Sous-commission *ad hoc* sur les systèmes d'alerte précoce et la prévention des conflits en Europe ; de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme ; de la Commission des questions économiques et du développement ; de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi), dont il a été Vice-président et corapporteur pour le suivi de Monaco et de l'Azerbaïdjan. Il a rédigé de nombreux rapports pour l'Assemblée.
- Membre du Bureau du Groupe du Parti populaire européen au Sénat espagnol, Président du Groupe territorial des sénateurs du groupe parlementaire du Parti populaire de Valence, membre de la Commission constitutionnelle du Sénat, qu'il a présidée de 1993 à 2004 ; membre de la Commission des affaires étrangères, membre de la Commission parlementaire conjointe sur la surveillance de la RTVE, la chaîne de télévision publique espagnole. Membre de la Commission permanente du Sénat espagnol.
- Lors de différentes législatures, il a aussi été membre : de la Commission conjointe pour la professionnalisation des forces armées ; la Commission des Communautés autonomes ; la commission spéciale du Sénat pour l'étude de la réforme constitutionnelle ; la Sous-commission pour l'étude du fanatisme et des nouvelles formes d'esclavage et de marginalisation dans la société, ainsi que la Sous-commission pour l'étude de la situation des détenus espagnols dans les prisons à l'étranger, établie au sein de la Commission constitutionnelle ; la Commission de la justice ; la commission spéciale sur les réseaux informatiques ; la Commission sur la société de l'information et la connaissance ; la Commission spéciale sur les arts de la scène, la musique et les médias audiovisuels. Il a été promoteur et membre de la Commission spéciale sur les contenus télévisuels, dont il a été le porte-parole pour les questions relatives à la télévision espagnole et au contenu des médias audiovisuels ; membre du Conseil de direction du Centre d'études constitutionnelles ; et membre du Comité national espagnol pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au nom de la Generalitat de Valence.
- Membre de la délégation espagnole de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense /

Assemblée de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) depuis 2000, appartenant à son Comité des présidents, à la Commission de la défense et à la Commission politique, dont il a aussi été président. Il a été membre de la Commission technologique et aérospatiale et de la Commission pour les relations parlementaires et publiques. Il a été Président du Groupe fédéré des démocrates chrétiens (PPE) et des démocrates européens de l'Assemblée, et il est le Président du Parti populaire européen de l'Assemblée. Il a rédigé de nombreux rapports pour l'Assemblée.

- Membre du Parti populaire espagnol depuis 1989, il a été Président du Parti populaire de la Communauté valencienne de 1990 à 1993. Il a présidé la Commission électorale du Parti populaire de la Communauté valencienne depuis 2005 et il est membre de la Direction nationale du Parti populaire espagnol depuis 1989.
- Membre du Congrès des députés pendant la quatrième législature (1989 à 1991).
- Lors des élections législatives de 2008 (Législature IX), en tant que candidat au Sénat pour la circonscription de Valence, il a obtenu le plus grand nombre de voix jamais atteint dans cette circonscription (746 478). Il a été candidat à la Présidence de la Generalitat de Valence en 1991, ayant été Président/porte-parole du groupe parlementaire du Parti populaire au Parlement de Valence (1991 à 1993). Il a été membre du Parlement de Valence lors des législatures III et IV (1991 à 1996).

Activités professionnelles :

- Avocat et membre du Barreau de Valence depuis 1975.
- Il a exercé des fonctions managériales dans de grandes sociétés, principalement dans les secteurs du textile et de l'habillement.

Formation :

- Licence en droit, spécialisation en Droit des affaires, à l'Université de Valence (1969 à 1974).
- Diplômé de l'Ecole de commerce IESE (*Instituto de Estudios Superiores de la Empresa*) de Barcelone, où il a étudié le management du développement (1979 et 1980).
- Langues : espagnol, français, anglais, valencien.

Organisations sociales

- Il a été membre de plusieurs organisations sociales dans la Communauté de Valence et au niveau national, et notamment : Président de la Confédération des entrepreneurs de Valence (CEV), Président de la Confédération interprovinciale des employeurs de la région de Valence (CIERVAL), Président de l'Association valencienne des entrepreneurs (AVE), membre du Comité exécutif de la Chambre de commerce, de l'industrie et de la navigation de Valence, membre du Comité exécutif et du Conseil de la Foire internationale de Valence, membre du Conseil social de l'Université de Valence et membre du Comité exécutif national de la Confédération espagnole des associations d'entreprises (CEOE).